

	<b>COMPTE-RENDU REUNION</b>	<b>Fait le :</b> 06-04-2018
--	-----------------------------	--------------------------------

**Objet :** Réunion de Commission Badminton & Handicap.

**Membres présents :** Alain MAREST (responsable), Mélanie BARRAY, Guy CHÊNE, Anne-Laure CHAPELLE (salariée).

**Membres absents excusés :** Béatrice BELTRAME, Stéphane BELTRAME, Sébastien BOURDIN (président de la ligue).

**Invités présents :** Florian CANTAIS, Guillaume PRIETO, Sébastien MARTIN, Fabienne MARGUERITTE, Marie-Antoinette MAREST-CECCALDI.

**Invités absents excusés :** Paul EDINGER.

**Date :** 04-04-2018

**Heure de début :** 19h45

**Heure de fin :** 23h00

**Lieu :** Bolbec

## 1. TOUR DE TABLE

- Alain MAREST : responsable de la commission bad & handicap, président du BBC76 et très impliqué dans le domaine du sport et handicap.
- Florian CANTAIS : joueur parabad de l'ALCL76, pratique le badminton depuis l'âge de 20 ans, joueur parabad depuis 3 ans, médaillé au France Parabad.
- Guillaume PRIETO : président du LVM76 et du CODEP76, membre de la commission sport et handicap au CDOS76.  
Au niveau du club -> partenariat avec des Instituts Médico-Educatifs et l'association ADAPT (association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées). Pratique handibad au club : mixée entre les personnes en situation de handicap et les valides.  
Au niveau du comité -> partenariat avec des associations pour la préparation au France Parabad, participation aux journées S'HANDifférence.
- Guy CHÊNE : vice-président de la ligue en charge de la vie sportive et ancien membre du CDOS61.
- Mélanie BARRAY : responsable commission régionale d'arbitrage.
- Anne-Laure CHAPELLE : salariée de la ligue en charge du développement et de la comptabilité.
- Sébastien MARTIN : joueur parabad depuis 12 ans, licencié au club de IFS14, médaillé au France Parabad.
- Fabienne MARGUERITTE : présidente de l'ALCL76 accompagnant Florian CANTAIS.

	<b>COMPTE-RENDU REUNION</b>	<b>Fait le :</b> 06-04-2018
--	-----------------------------	--------------------------------

- Marie-Antoinette MAREST-CECCALDI : licenciée au BBC76 et trésorière du CODEP76 Sport Adapté.

## 2. ETAT DES LIEUX DANS LES CLUBS.

- Recensement des labels et des personnes en situation de handicap dans les clubs normands.

Sur les 119 clubs normands, 41 clubs ont répondu (soit 34% des clubs) :

- Pas d'affiliation Fédération Française Sport Adapté et/ou Fédération Française Handisport (le BAPADOZ, qui est membre du BNPA-14 est affilié FFSA).
  - Labels : 4 clubs labellisés en Seine-Maritime (Bolbec : handicap moteur+mental, Amfreville La Mi Voie : handicap moteur+mental, Maromme : handicap moteur+auditif et Lillebonne : handicap moteur).
  - Aujourd'hui, 73 personnes en situation de handicap sont accueillies dans les clubs.
- Des clubs affiliés à la Fédération Française de Badminton sont identifiés sur le site handiguide des sports (site ministériel) :
    - BNPA-14 : Auditif, Mental et Psychique, Polyhandicaps, Physique, Visuel
    - IFS -14 : Auditif, Mental et Psychique, Physique, Visuel
    - USMV-14 : Auditif, Mental et Psychique
    - BABA-61 : Polyhandicaps, Physique
    - LSGB-61 : Auditif, Physique
    - LVM-76 : Mental et Psychique, Polyhandicaps, Physique
    - CLBF-76 : Mental et Psychique, Physique
    - MDMSA-76 : Auditif, Physique
  - Des encadrants sont formés au handicap :
    - Psychique et mental (DIHMP) : 4
    - Handibad (DIH, ancien DIP) : 8
    - Parabad (DIP) : 2
  - Fédération Française Sport Adapté : handicap psychique, mental et autisme.
  - Fédération Française Handisport : handicap physique, auditif et visuel.
  - HandiPass'Sport76 : aide financière du Département et de l'État pour les personnes adultes (plus de 16 ans) en situation de handicap désirant prendre une licence dans une association, dont le siège social se trouve en Seine-Maritime, affiliée à une fédération sportive agréée par le ministère en charge du sport.
  - Très peu de clubs ex bas normands ont fait la demande de label, ce qui explique le nombre peu important de labellisation.
  - La demande de labellisation doit être renouvelée tous les 5 ans.

	<b>COMPTE-RENDU REUNION</b>	<b>Fait le :</b> 06-04-2018
--	-----------------------------	--------------------------------

### **3. PROGRAMMATION D' ACTIONS « BADMINTON & HANDICAP ».**

- Proposition au Conseil d'Administration d'organiser une manifestation « Bad & Handicap » de type promobad à ajouter au calendrier de début de saison 2018/2019. Réfléchir sur les limites du terrain, un « règlement particulier ».
- Convier les responsables de club pour promouvoir le bad & handicap et les responsables des associations d'accueil pour les sensibiliser.
- Public senior, que du double (une personne valide et une personne en situation de handicap).
- Lieu : Houlgate ou Caen pour que ce soit central.
- Proposer un atelier « Bad & Handicap » lors de l'Assemblée Générale de la ligue.
- Se rapprocher des centres d'accueil de personnes en situation de handicap pour voir ce qui est possible de faire.
- Se rapprocher des centres de rééducation pour se greffer sur l'organisation potentielle d'une journée sport.
- Se rapprocher des ligues et/ou des comités départementaux Adapté et Handisport pour proposer des actions communes et toucher de nouveaux publics.
- Contact du Décathlon Mondeville pour faire une animation parabad fauteuil le 7 juin 2018. Une question se pose sur l'impact.
- Attente de soutien humain de la part du CODEP76 pour l'organisation du France Parabad 2020.
- Attente de soutien humain de la part du LVM76 pour l'organisation du Régional Sport Adapté 2018/2019.
- Il serait opportun que la ligue accompagne la journée « S'HANDifférence » organisée à Gonfreville l'Orcher le 29 et/ou le 30 juin 2018.

### **4. DISTINCTION « JOUEUR DE HAUT-NIVEAU ».**

Certains joueurs de la ligue, médaillés au France Parabad ne sont pas considérés comme joueur de haut-niveau.

La région aide les joueurs de haut-niveau, c'est-à-dire les joueurs sur la liste de la FFBaD.

Certains joueurs, appartenant au collectif France, ne sont pas considérés comme joueur de haut-niveau.

Mise à l'étude d'une éventuelle aide financière de la Ligue pour ces joueurs (dans le cadre de compétitions nationales et/ou internationales).

	<b>COMPTE-RENDU REUNION</b>	<b>Fait le :</b> 06-04-2018
--	-----------------------------	--------------------------------

## **5. SPORT - SANTE.**

Obésité, maladies cardiovasculaires, diabète : il semble que ces pathologies ne rentrent pas dans le « Bad & Handicap ».

La commission médicale pourra répondre aux demandes.

## **6. ACCOMPAGNEMENT A LA LICENCIATION.**

La commission propose un « coupon découverte » pour les clubs souhaitant accueillir de personnes en situation de handicap. Après 3 séances d'essai, la ligue accompagne le futur licencié dans sa licenciation par une réduction sur la première licence.

## **7. CONCLUSION.**

Beaucoup de thèmes abordés dans une première réunion. Le temps est trop court pour tout aborder.

Réunion à prévoir la deuxième quinzaine de juin à Lisieux si possible.